



Planification financière

30. JUIN 2024

Martine Lüdi – Administratrice des finances – Reconvilier
Groupe de Travail Intercommunal (GTI)



Table des matières

1.	Base de la planification	2
2.	Compte de Résultat	2
A.	Données de base	2
B.	Données par fonctions (augmentations linéaires)	2
C.	Données par fonctions (variations spécifiques)	2
D.	Impôts (croissance spécifique)	3
	<i>Remarques</i>	3
E.	Taxe immobilière	3
F.	Péréquation financière	4
G.	Éléments d'instabilité	4
3.	Catalogue des Investissements 2022-2029	4
4.	Marge de financement	6
H.	Quotité de 1.94 et taxe immobilière de 1.1 o/oo	6
I.	Variante avec taxe immobilière à 1.5 o/oo	7
5.	Evolution de la quotité d'impôt	7
A.	Situation actuelle	7
B.	Valeur de la quotité d'impôt	7
C.	Projection de l'évolution	8
a)	Quotité de 1.94	8
b)	Quotité de 1.97	9
6.	Plan financier des communes à fusionner	9
7.	Bilan des communes à fusionner	0
8.	Conclusion	1
1.	Etat des fonds au bilan	2
2.	Tarifs en vigueur	2
a)	Alimentation en eau	2
b)	Assainissements des eaux	3
3.	Evolution des taxes	3
A.	Alimentation en eau	3
B.	Assainissement des eaux	4

Planification financière

1. Base de la planification

La présente planification financière a été établie sur la base des directives cantonales.

Elle tient compte des éléments suivants, transmis par les différents acteurs financiers des communes à fusionner :

- Budget de consolidation 2024 – V3
- Plan financier des 3 communes
- Evolution des charges selon auxiliaire cantonal
- Evolution de la péréquation financière en tenant compte des rentrées fiscale estimées selon l'état des contribuables et des citoyens

Le plan financier tient compte de l'ensemble des projets figurant dans le catalogue des investissements des communes à fusionner.

Le plan financier ne tient pas compte des éléments constituant les financements spéciaux.

2. Compte de Résultat

A. Données de base

Le plan financier est élaboré sur la base de faits connus et d'hypothèses simples, dont les plus importantes sont :

- La structure opérationnelle des Communes à fusionner ne subit aucune modification majeure.
- Les amortissements sont calculés sur la base du plan d'investissement

Les autres charges et revenus sont modifiés sur la base de faits probables ou déjà connus à ce jour, dont voici quelques exemples :

B. Données par fonctions (augmentations linéaires)

Administration générale	1%	Prévoyance sociale	2%
Sécurité publique	0%	Trafic	1%
Enseignement et formation	2%	Environnement	0,5%
Culture	1%	Economie publique	1%

C. Données par fonctions (variations spécifiques)

Administration générale	○ Abandon de la gestion des comptes de Saules et Loveresse par la fiduciaire Segeca (Diminution des coûts)
Sécurité publique	○ Rien à signaler

Formation	○ Maintien de la structure sur deux sites avec Direction séparée (Statu quo) ○ Augmentation linéaire de 2% des frais de traitement des enseignants
Culture, sport	○ Rien à signaler
Santé	○ Rien à signaler
Prévoyance sociale	○ Compensation des charges sur la base des prévisions cantonales valeur 01.2024. ○ Prestations complémentaires sur la base des prévisions cantonales valeur 01.2024 ○ Bon de garde – estimation sur la base de l'état au 01.2024 ○ La structure de la crèche municipale de Reconvilier n'est pas modifiée avec le projet de la Maison de l'enfance (Possible diminution des charges)
Trafic	○ Contribution au canton sur la base des prévisions cantonales (Points TP => 179.20/R, 12/S et 0/L)
Protection de l'environnement	○ S'agissant en grande partie de financements spéciaux, il n'est pas tenu compte de leur évolution dans le plan financier
Finances et impôts	○ Quotité d'impôts de base fixée à 1.94/1.97 ○ Nouvel emprunt de 7mio dès 2026 (Reconvilier)

D. Impôts (croissance spécifique)

	Personnes physiques			Personnes morales	
	Impôt sur le revenu	Contribuables / Habitants	Impôt sur la fortune	Impôt sur le bénéfice	Impôt sur le capital
2024 => 2025	1.95 %	+ 13 / + 21	0.7 %	0.6 %	0.6 %
2025 => 2026	1.15 %	+ 19 / + 32	0.8 %	0.7 %	0.7 %
2026 => 2027	1.15 %	+ 25 / + 42	0.6 %	0.7 %	0.7 %
2027 => 2028	1.15 %	+ 18 / + 31	0.6 %	0.7 %	0.7 %
2028 => ...	+ 1% de taux de croissance générale				

Remarques :

- Le taux de progression des rentrées fiscales, qui est pris en compte est inférieur de moitié à celui du canton pour les années 2025 et suivantes. Il s'agit du taux de progression figurant dans le plan financier de Reconvilier.
- La progression du nombre d'habitant correspond aux perspectives énoncées dans le plan financier des 3 communes à fusionner. Une grande inconnue demeure toutefois au niveau de l'augmentation de la population du village de Saules. En effet le projet de développement sur la parcelle 384 « Champ de l'âge » est difficilement planifiable et son impact en termes de structure de population demeure incertain.
- La progression du nombre de contribuable tient compte de l'évolution de la population, un ratio de 60% est pris en compte. Ce qui représente un peu plus de 1 assujetti pour 2 habitants.

E. Taxe immobilière

La valeur actuelle des immeubles est la suivante (Base de la péréquation financière 2024) :

Loveresse	=>	CHF 62'666'300.-
Reconvilier	=>	CHF 317'492'100.-
<u>Saules</u>	=>	<u>CHF 18'106'630.-</u>
Total		CHF 398'265'030.-

La planification financière tient compte d'une valeur de CHF 402'000'000.-, soit une augmentation d'environ 4mio qui tient compte des immeubles en construction à la Combe à Reconvilier.

F. Péréquation financière

L'évolution de la péréquation financière ne devrait pas être négative pour la nouvelle commune fusionnée.

S'il est vrai qu'en terme de prestation complémentaire géo-topographique, une perte d'environ CHF 68'539.- est envisagée par l'OACOT, la compensation sur 10 ans permettrait de réduire ce manque à gagner de 53'117.-. Soit une perte résiduelle de l'ordre de CHF 15'400.-.

Le rendement fiscal harmonisé de la commune fusionnée devrait être de CHF 1'879.- en 2025 pour s'établir à CHF 1'934.- dès 2028. Ce dernier est inférieur à la moyenne cantonale de plus de CHF 1'000.-, ce qui place la nouvelle commune fusionnée dans les bénéficiaires de la péréquation financière.

Le total estimé des rentrées financières dans ce contexte serait de l'ordre de CHF 50'000.- plus élevé que le total des prestations reçues de manière individuelle par chacune des communes à fusionner (Réduction des disparités et dotation minimale cumulées).

G. Eléments d'instabilité

a) Piscine de l'Orval SA

L'avenir de la Sté anonyme « Piscine de l'Orval SA » pèse sur les finances communales. L'impact des décisions qui devront être prises quant à la pérennisation ou non de l'infrastructure pourrait avoir un impact très important sur le budget de fonctionnement.

b) Sécurité économique

Certains éléments annonciateurs laissent entrevoir un ralentissement de l'activité économique dans notre région. Cette situation pourrait avoir un impact négatif sur les ressources des communes.

3. Catalogue des Investissements 2022-2029

Les charges qui découlent de ces investissements sont les suivantes :

- Intérêts : 2.5%
- Amortissements : selon la durée de vie des installations
- Coûts d'exploitation des nouvelles installations

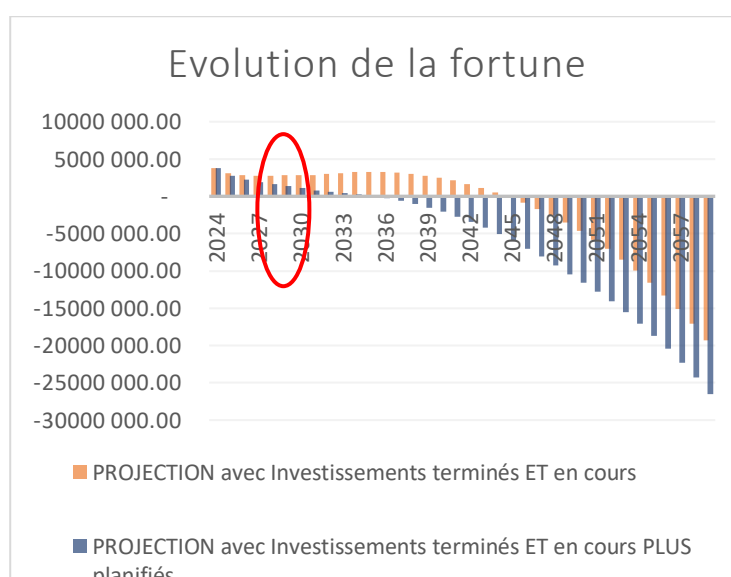
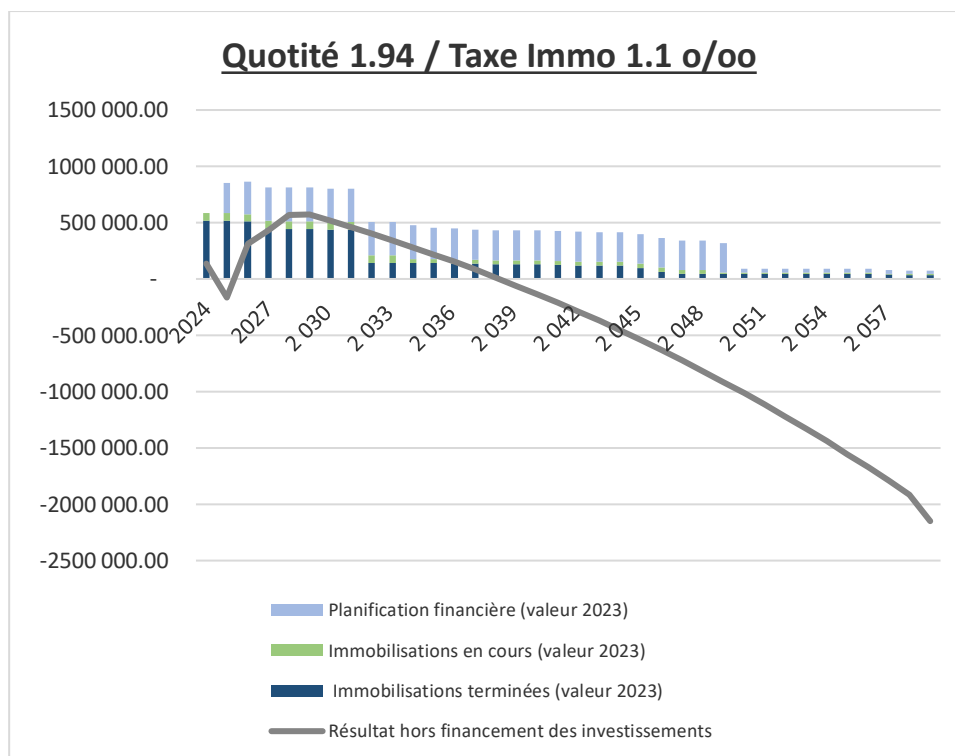
Projet - Description	Crédit d'engagement CHF	durée d'amortissement	Début probable des travaux - Montants 2024	Début probable des travaux - Montants 2025	Début probable des travaux - Montants 2026	Début probable des travaux - Montants 2027	Début probable des travaux - Montants 2028	Pour mémoire
BATIMENT SCOLAIRES								
Loveresse - Agrandissement bâtiment scolaire	700 000	25		700 000				
Impact compte de résultat			-	28 000	-	-	-	-
RECONVILIER - MAISON DE L'ENFANCE								
Reconvilier - Construction immeuble enfance	6 745 600	25	3 750 000	3 800 000				
./ Dissolution provision FS s/25 ans	-2 720 000	25	- 1 360 000	- 1 361 000				
Reconvilier - Mobilier et aménagement	438 750	10		438 750				
Impact compte de résultat			95 600	141 435	-	-	-	-
HALLE DE GYMNASTIQUE								
Reconvilier - Toiture	100 000	33.3						
Reconvilier - Pose de panneaux solaires	200 000	33.3	200 000					
Impact compte de résultat			6 006	-	-	-	-	-
SALLE DES FETES								
Reconvilier - Chauffage	250 000	25						250 000
Reconvilier - Isolation de l'annexe	150 000	25		150 000				
Reconvilier - Variante - Isolation annexe - porte uniquement	50 000	25						
Impact compte de résultat			-	6 000	-	-	-	10 000
HALLE DE TENNIS								
Reconvilier - Panneaux solaires	200 000	25						
Reconvilier - Réfection toit plat	70 000	25		70 000				
Reconvilier - Réfection toiture	240 000	25						
./ Participation de l'assurance	-160 000	25						
Impact compte de résultat			-	-	-	-	-	-
PARCS ET JARDINS								
Reconvilier - Aménagement Terrain multisport	250 000	10		250 000				
Reconvilier - Aménagement de l'Espace Gare	300 000	40		300 000				
Impact compte de résultat			-	32 500				
ROUTES								
Reconvilier - Rue du Moulin	1 000 000	40						1 000 000
Reconvilier - Signalisation routière - 30Km/h	250 000	20		250 000				
Reconvilier - Grand-Rue est - participation communale	307 672	40	308 000					
Reconvilier - Rue de la Cure - Rue de Boron (ECP 12)	107 000	40		107 000				
Reconvilier - Jolimont - Liaison Tennis, couche de revêtement	200 000	40						200 000
Reconvilier - Rue de la Colline	50 000	40	50 000					
Reconvilier - Rue de Dos-la-Velle	150 000	40		150 000				
Reconvilier - Réfection des ponts - secondaire - Lingotière	200 000	25	250 000					
Loveresse - Chemin des Rives	60 000	40	60 000					
Loveresse - Rue du Moulin	160 000	40	160 000					
Reconvilier - Réfection des ponts - secondaire - Fiose	200 000	25		250 000				
Impact compte de résultat			24 450	25 175	-	-	-	30 000
MACHINES ET VEHICULES								
Reconvilier - Changement Valtra	120 000	10				120 000		
Impact compte de résultat			-	-	-	12 000	-	-
AMENAGEMENT DES EAUX								
Reconvilier - Réaménagement de la Birse	15 000 000	50						15 000 000
./ Subvention estimée 60%	-9 000 000	50						- 9 000 000
Reconvilier - Ruisseau de la Vie des Crêts	1 200 000	50		600 000	600 000			
./ Subvention estimée 60%	-720 000	50		- 360 000	- 360 000			
Reconvilier - Ruisseau de la Combe (estimation avec subv.)	300 000	50		300 000				
Reconvilier - Ruisseau de la Motte	800 000	50						800 000
./ Subventions	-450 000	50						- 450 000
Impact compte de résultat			-	10 800	4 800	-	-	127 000
7900 - Aménagement du territoire								
PQ - Birse	500 000	10			500 000			
Révision du plan d'aménagement	120 000	10						
Impact compte de résultat			-	-	50 000	-	-	-

4. Marge de financement

L'écart entre les dépenses et les recettes, avant la mise en compte des amortissements, détermine la marge de financement des investissements.

H. Quotité de 1.94 et taxe immobilière de 1.1 o/oo

Le surplus de financement résultant du compte de fonctionnement (marge de financement) ne permet pas de couvrir la charge d'amortissement brute. Le recours à la fortune est nécessaire.



Dans une situation de stabilisation des investissements, un découvert de bilan serait prévisible **dès 2031**. Dans la perspective du maintien des projets d'investissements figurant au plan des communes à fusionner, le découvert de bilan interviendrait **dès 2029** (Découvert de bilan de CHF 490'000.-).

I. Variante avec taxe immobilière à 1.5 o/oo

L'augmentation du taux de la taxe immobilière de 1.1 à 1.5 o/oo, soit le taux pratiqué actuellement par la commune de Reconvilier permettrait un gain fiscale estimé à CHF 160'800.-.

Cette rentrée supplémentaire permettrait de repousser le découvert de bilan de quelques années, soit **en 2036** sans nouveaux investissements ou **en 2030** (*Découvert de bilan de CHF 444'000.-*) avec les investissements projetés.

L'impact que pourrait avoir cette augmentation de taux serait de l'ordre de CHF 160.- pour le propriétaire d'une maison familiale dont la valeur officielle est estimée à CHF 400'000.-.

=> L'adaptation du taux de la taxe immobilière ne va pas, à elle seule, permettre un autofinancement des futurs investissements.

5. Evolution de la quotité d'impôt

Remarque préliminaire :

- Partant des éléments développés ci-dessus, les variantes suivantes ont toutes été élaborées avec une taxe immobilière fixée à 1.5 o/oo.

A. Situation actuelle

	Loveresse	Reconvilier	Saules
Quotité d'impôt	1.94	1.97	1.94
Taxe immobilière	1.1 o/oo	1.5 o/oo	1.4 o/oo

Le choix de la quotité d'impôts lors d'une fusion voudrait que cette dernière soit alignée à la quotité la plus basse des communes à fusionner, dans le cas présent elle devrait être de 1.94. Cette manière de procéder évite ainsi d'apporter des arguments dans le camp négatif.

Cette possibilité sera cependant difficile à défendre. En effet, partant de la constatation que la quotité la plus élevée émane de la plus grande des 3 communes, une adaptation de cette dernière vers le bas sera peu probable.

B. Valeur de la quotité d'impôt

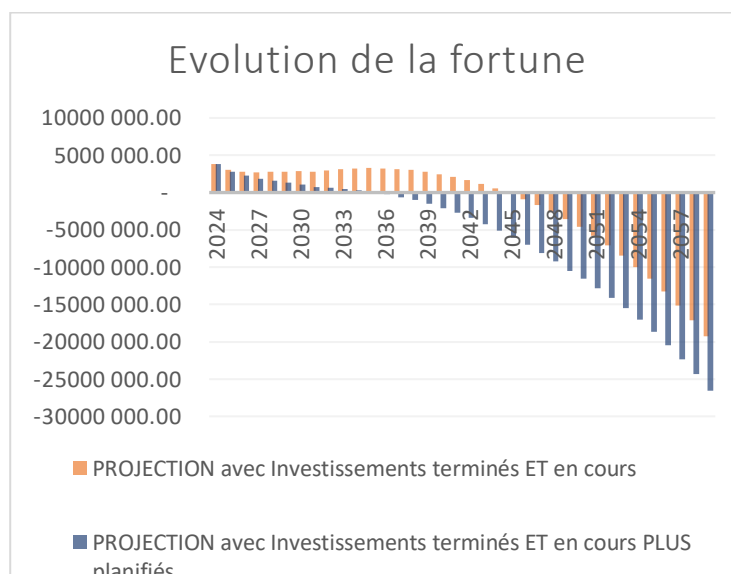
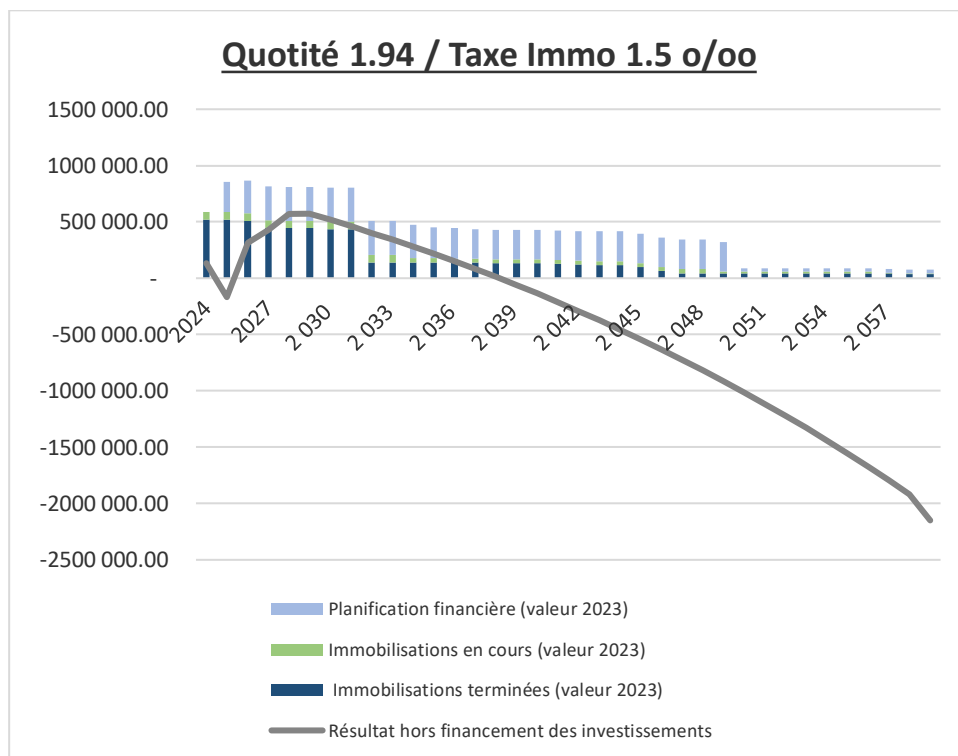
La variation de la quotité d'impôt de la future commune fusionnée est d'environ CHF 30'000.- pour 1/100 de quotité. Soit CHF 300'000.- pour 1/10 de quotité.

Situation familiale	Revenu imposable	Quotité 1.94	Quotité 1.97	Différence annuelle
couple marié, sans enfant	CHF 78 300.00	CHF 5 472.00	CHF 5 557.00	CHF 84.00
couple marié, 3 enfants	CHF 49 100.00	CHF 3 123.00	CHF 3'172.00	CHF 49.00
couple marié, 3 enfants	CHF 26 400.00	CHF 1 465.00	CHF 1 488.00	CHF 23.00
couple marié, 2 enfants	CHF 90 800.00	CHF 6 583.00	CHF 6'685.00	CHF 102.00
personne seule	CHF 57 600.00	CHF 4'471.00	CHF 4'540.00	CHF 69.00
personne retraitée (sans LPP)	CHF 30 200.00	CHF 2'115.00	CHF 2'148.00	CHF 33.00

C. Projection de l'évolution

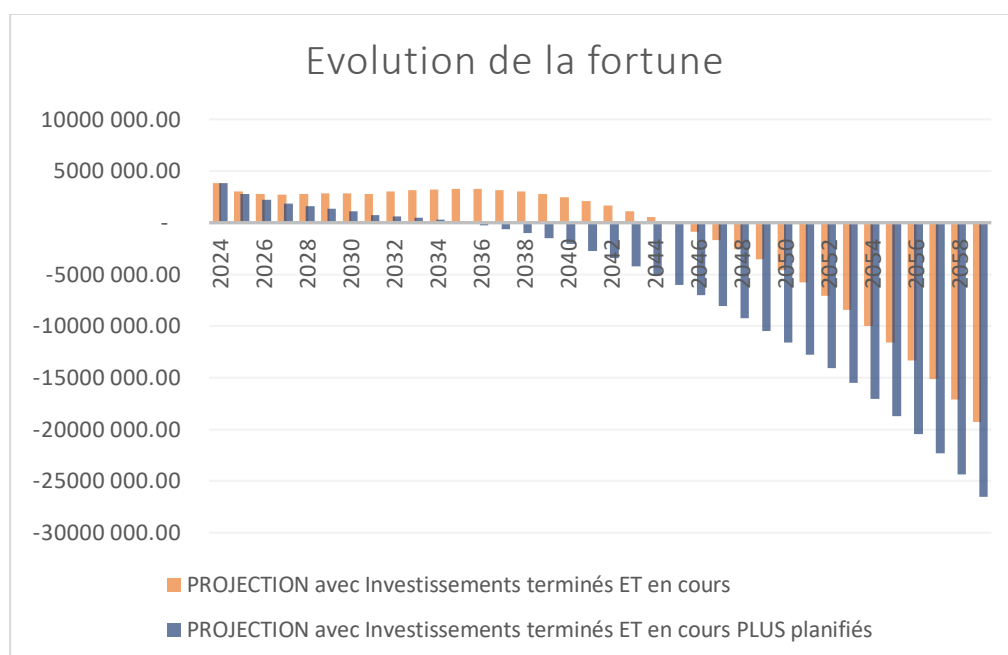
La fortune estimée au 31.12.2024 de la commune à fusionner devrait être de CHF 4'261'600.- (CHF 4'700'000.- prévisionnelle au bouclement 2023). Les tableaux ci-dessous montre l'évolution de cette dernière en tenant compte des investissements en cours, réalisés ainsi que des projets figurant au plan des investissements.

a) Quotité de 1.94



Une quotité d'impôt de 1.94, soit identique à celle de Loveresse et Saules permettrait de repousser le découvert de bilan à **2036** sans nouveaux investissements et en **2030** avec les investissements projetés (Découvert de bilan de CHF 444'000.-).

b) Quotité de 1.97



Une quotité de 1.97 identique à celle de Reconvilier actuellement, placerait la commune fusionnée en découvert de bilan dès **2039** et en **2031** avec les projets d'investissement (Découvert de bilan de CHF 547'500.-).

6. Plan financier des communes à fusionner

L'analyse des résultats montre qu'il sera difficile de maintenir une quotité à hauteur de celle des communes de Loveresse et Saules. Il faut toutefois relativiser cette problématique et ne pas la considérer comme étant propre au processus de fusion.

En effet la commune de Loveresse va devoir, dans un avenir proche, revoir sa quotité d'impôt. Le plan financier 2025-2027 démontre que la fortune va fortement diminuer et qu'un découvert de bilan est à prévoir à l'aube de l'année 2029.

La commune de Reconvilier n'est pas mieux lotie, et elle va également devoir augmenter sa quotité d'impôt si elle veut pouvoir financer les grands projets figurant à son plan financier, et plus précisément celui de la Maison de l'enfance budgétisé à environ CHF 8,5 mio.

Le plan financier de la commune de Saules montre une meilleure situation financière. Il faut cependant rester attentif au degré d'autofinancement qui pourrait grandement varier en fonction des investissements prévus. Le plan financier ne tient compte, actuellement, d'aucun investissement.

Loveresse		Approuvés	Approuvé	Approuvé (ou en projet)	Planification		
Indicateurs financiers	Unité	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Excédent/découvert du bilan (299)	CHF	680011	492440	287082	195606	69213	27363
Réserves (294)	CHF	252663	252663	252663	252663	252663	252663
Excédent du bilan, amortissements supplémentaires compris (294 + 299)	CHF	932674	745103	539745	448269	321876	280026
Résultat annuel, compte général (900)	CHF	-169720	-187571	-205358	-91476	-126393	-41850
Attributions aux réserves de politique financière (+3894) ou prélèvements sur ces réserves (-4894)	CHF	0	0	0	0	0	0
Résultat annuel (compte général) avant les attributions aux réserves de politique financière ou prélèvements sur ces réserves (900+3894-4894)	CHF	-169720	-187571	-205358	-91476	-126393	-41850
Revenu de l'impôt des personnes physiques (400)	CHF	736315	810400	807000	834000	844600	859000
Revenu de l'impôt des personnes morales (401)	CHF	15142	31100	16100	21100	21100	21100
Dettes brutes (200, 201, 206)	CHF	494931	484931	824931	1164931	1154931	1144931
Investissements nets, compte général	CHF	32933	0	380000	350000	20000	20000
Excédent du bilan par habitant, amortissements supplémentaires compris	CHF	2605.96	2116.77	1533.37	1266.30	906.69	786.59
Degré d'autofinancement (compte général)	%	-3568.57%	-1.00%	-36.92%	1.52%	-65.50%	59.36%
Quotient de l'excédent du bilan (compte général)	%	76.34%	50.70%	28.72%	18.66%	6.79%	2.62%
Quotité d'autofinancement (compte global)	%	-5.72%	-4.09%	-4.11%	4.15%	3.21%	4.51%
Quotité de la charge financière (compte global)	%	5.41%	5.49%	6.04%	7.61%	7.80%	4.40%
Endettement net/habitant (compte global)	CHF	-3038	-2823	-1571	-788	-892	-1065
Capitaux propres déterminants par habitant (compte global)	CHF	2846	2369	1786	1517	1157	1036
Quotité d'impôt		1.94	1.94	1.94	1.94	1.94	1.94

Reconvenir		Approuvés	Approuvés	Approuvé (ou en projet)	Planification		
Indicateurs financiers	Unité	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	Plan 2025	Plan 2026	Plan 2027
Excédent du bilan (299)	CHF		3 183 323	2 866 049	1 995 806	1 098 705	355 575
Réserves (294)	CHF		255 906	255 906	263 635	263 635	263 635
Excédent du bilan, amortissements supplémentaires compris (294 + 299)	CHF		3 439 229	3 121 955	2 259 440	1 362 340	619 209
Résultat annuel, compte général (900)	CHF		-92 042	-317 274	-870 243	-897 101	-743 130
Attributions aux réserves de politique financière (+3894) ou prélèvements sur ces réserves (-4894)	CHF		-	-	-	-	-
Résultat annuel (compte général) avant les attributions aux réserves de politique financière ou prélèvements sur ces réserves (900+3894-4894)	CHF		-92 042	-317 274	-870 243	-897 101	-743 130
Revenu de l'impôt des personnes physiques (400)	CHF		4 707 161	4 677 650	4 813 274	4 907 154	4 999 364
Revenu de l'impôt des personnes morales (401)	CHF		282 840	296 000	295 879	300 879	305 879
Dettes brutes (200, 201, 206)	CHF		10 490 969	12 490 969	12 868 196	12 868 196	12 868 196
Investissements nets, compte général	CHF	700 452.05	515 000	4 250 000	6 297 000	740 000	120 000
Excédent du bilan par habitant, amortissements supplémentaires compris	CHF		1 440	1 307	946	570	259
Degré d'autofinancement (compte général)	%	221%	95%	0%	-3%	-23%	-
Quotient de l'excédent du bilan (compte général)	%		48.98%	44.09%	30.01%	16.10%	5.09%
Quotité d'autofinancement (compte global)	%		5.98%	1.94%	0.25%	0.54%	1.77%
Quotité de la charge financière (compte global)	%		4.57%	5.64%	9.58%	10.05%	9.97%
Endettement net/habitant (compte global)	CHF		120.90	965.47	994.63	994.63	994.63
Capitaux propres déterminants par habitant (compte global)	CHF		5 002.27	4 762.35	4 169.86	3 794.19	3 482.99
Quotité d'impôt							

Saules		Approuvés	Approuvé	Approuvé (ou en projet)	Planification		
		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateurs financiers	Unité						
Excédent/découvert du bilan (299)	CHF	896061	880028	890166	862114	826829	699279
Réserves (294)	CHF	2008	2008	2008	2008	2008	2008
Excédent du bilan, amortissements supplémentaires compris (294 + 299)	CHF	898069	882036	892174	864122	828837	701287
Résultat annuel, compte général (900)	CHF	202290	-16033	10138	-28052	-35285	-127550
Attributions aux réserves de politique financière (+3894) ou prélèvements sur ces réserves (-4894)	CHF	0	0	0	0	0	0
Résultat annuel (compte général) avant les attributions aux réserves de politique financière ou prélèvements sur ces réserves (900+3894-4894)	CHF	202290	-16033	10138	-28052	-35285	-127550
Revenu de l'impôt des personnes physiques (400)	CHF	263322	203500	251300	261300	271300	281300
Revenu de l'impôt des personnes morales (401)	CHF	3903	1700	2700	2800	2800	2800
Dettes brutes (200+201-2016+206)	CHF	738155	440000	440000	340000	190000	20000
Investissements nets, compte général	CHF	0	0	0	0	0	0
Excédent du bilan par habitant, amortissements supplémentaires compris	CHF	5831.62	5727.51	5793.34	5611.18	5180.23	4125.22
Degré d'autofinancement (compte général)	%	100.00%	-1.00%	100.00%	-1.00%	-1.00%	-1.00%
Quotient de l'excédent du bilan (compte général)	%	193.05%	223.18%	203.00%	192.47%	179.96%	146.68%
Quotité d'autofinancement (compte global)	%	22.97%	-0.94%	1.76%	-2.96%	9.68%	-0.02%
Quotité de la charge financière (compte global)	%	1.61%	4.02%	4.22%	4.08%	2.78%	2.66%
Endettement net/habitant (compte global)	CHF	-7042	-7951	-8046	-8866	-8762	-7775
Capitaux propres déterminants par habitant (compte global)	CHF	6630	6519	6585	6403	5942	4842
Quotité d'impôt		1.94	1.94	1.94	1.94	1.94	1.94

7. Bilan des communes à fusionner

		Compte général			
		2 022	2023	2022	
ACTIFS		Loveresse	Reconvilier	Saules	Total
	<u>Patrimoine financier</u>				
100	Disponibilité et placements à court terme	199 780.69	4 129 042.48	564 603.81	4 893 426.98
1010	Débiteurs	60 870.01	273 289.69	20 803.55	354 963.25
1011	Compte courant avec des tiers	1 297.72	65 938.68	1 443.54	68 679.94
1012	Créances fiscales	314 430.92	2 061 882.82	79 185.05	2 455 498.79
1014	Créances de transfert	157 681.26	1 004 727.70		1 162 408.96
1015	Compte courant interne		1 694.85		1 694.85
1019	Autres créances		34 611.00		34 611.00
101	Créances	534 279.91	3 442 144.74	101 432.14	4 077 856.79
104	Actifs transitoires	141 793.15	114 028.00	32 629.15	288 450.30
106	Stock		3 985.64		3 985.64
107	Placement	177 100.00	191 872.00	303 720.00	672 692.00
1080	PF - Terrain en zone à bâtir		3 141 662.10	453 400.00	3 971 582.60
	PF - Terrains de DS	376 520.50	649 848.89		649 848.89
	PF - terrains hors zone		68 800.00	193 102.00	261 902.00
1084	Bâtiments PF	202 900.00	7 840.00	275 940.00	486 680.00
108		579 420.50	3 868 150.99	922 442.00	5 370 013.49
Total patrimoine financier		1 632 374.25	11 749 223.85	1 924 827.10	15 306 425.20
	<u>Patrimoine administratif</u>				
1401	Routes	264 608.55	1 060 363.85		1 324 972.40
1402	Aménagements des eaux	57 457.20	344 163.95		401 621.15
1403	Autres ouvrages de génie civil	522 559.45	3 395 993.47		3 918 552.92
1404	Terrains bâtis		1 591 952.41	9 985.45	1 601 937.86
1406	Biens mobiliers	7 054.15	315 611.95	3 504.35	326 170.45
1407	Immobilisation en cours de construction	152 013.04	954 717.05	262 199.95	1 368 930.04
1409	Ancien PA	241 488.50	1 998 341.50	23 090.35	2 262 920.35
140	Immobilisations corporelles du PA	1 245 180.89	9 661 144.18	298 780.10	11 205 105.17
142	Immobilisation incorporelle	19 378.95		24 749.40	44 128.35
145	Participation	15 606.00	91 003.00	18 400.00	125 009.00
Total patrimoine administratif		1 280 165.84	9 752 147.18	341 929.50	11 374 242.52
TOTAL ACTIF		2 912 540.09	21 501 371.03	2 266 756.60	26 680 667.72
	<u>Capitaux de tiers</u>				
200	Engagements courants	- 60 723.13	- 829 693.04	- 23 155.36	- 913 571.53
201	Emprunt à court terme	- 41 708.48		- 315 000.00	- 356 708.48
204	Passifs transitoires	- 38 906.15	- 618 449.20	- 82 225.55	- 739 580.90
205	Provisions à court terme		-		-
206	Engagements financiers à long terme	- 392 500.00	- 5 000 000.00	- 400 000.00	- 5 792 500.00
208	Provisions à long terme		- 335 419.92		- 335 419.92
209	Engagements envers FS - capitaux de tiers	- 7 733.49	- 215 236.85	- 21 166.12	- 244 136.46
Total capitaux de tiers		- 541 571.25	- 6 998 799.01	- 841 547.03	- 8 381 917.29
	<u>Capitaux propres</u>				
290	Financements spéciaux (ET)	- 721 658.24	- 1 843 974.36	- 104 915.00	- 2 670 547.60
293	Préfinancement (MV)	- 627 747.29	- 7 556 941.89	- 300 312.10	- 8 485 001.28
294	Amortissements supplémentaires	- 252 663.10	- 255 906.15	- 2 007.55	- 510 576.80
296	Réserve de réévaluation	- 88 888.75	- 1 051 092.09	- 121 913.45	- 1 261 894.29
299	Fortune nette	- 680 011.46	- 3 794 657.53	- 896 061.47	- 5 370 730.46
Total capitaux propres		- 2 370 968.84	- 14 502 572.02	- 1 425 209.57	- 18 298 750.43
TOTAL PASSIF		- 2 912 540.09	- 21 501 371.03	- 2 266 756.60	- 26 680 667.72
	Habitants valeur 31.12.2023	362	2428	152	2942
	Fortune par habitant	- 1 878.48	- 1 562.87	- 5 895.14	- 1 825.54
	Dette par habitant	- 1 199.47	- 2 059.31	- 4 703.95	- 2 090.15

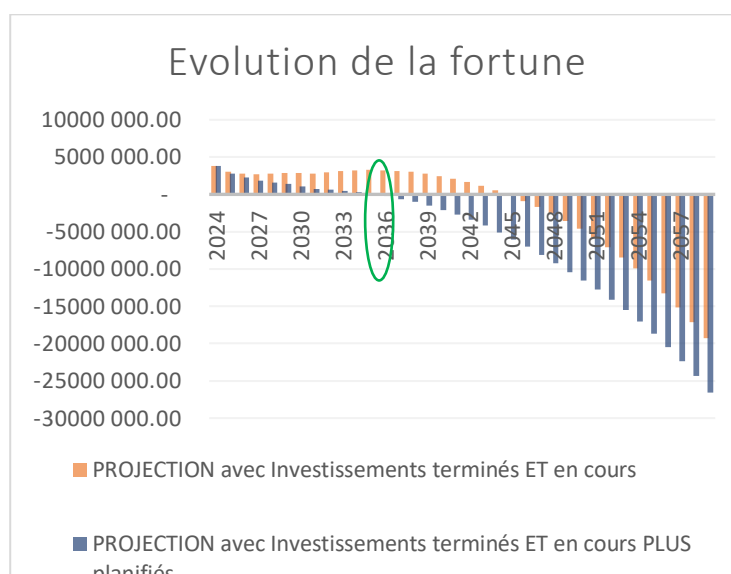
8. Conclusion

La prise en compte des investissements projetés et en cours pousse à une augmentation de quotité au-delà de celle existant actuellement dans les 3 communes à fusionner.

Les citoyens de Reconvilier avaient été informé qu'une augmentation de quotité à 2.12 devrait être envisagée à moyen terme, dans le cadre de la votation pour le projet de Maison de l'enfance.

Le projet de fusion ne modifie malheureusement pas cette situation et une augmentation de quotité devra être prise en compte dans le projet de fusion.

Dans la perspective d'une quotité de **2.04**, soit une augmentation de 0.10 pour les citoyens de Saules et Loveresse, le découvert de bilan serait repoussé à **2036** avec l'entier des investissements prévus.



Impact pour les citoyens

Situation familiale	Revenu imposable	Loveresse et Saules		Reconvilier	
		Quotité 1.94	Variation avec une quotité de 2.04	Quotité 1.97	Variation avec une quotité de 2.04
couple marié, sans enfant	CHF 78 300.00	CHF 5 472.00	+ 283.-	CHF 5 557.00	+ 198.-
couple marié, 3 enfants	CHF 49 100.00	CHF 3 123.00	+ 162.-	CHF 3'172.00	+113.-
couple marié, 3 enfants	CHF 26 400.00	CHF 1 465.00	+ 77.-	CHF 1 488.00	+ 54.-
couple marié, 2 enfants	CHF 90 800.00	CHF 6 583.00	+ 339.-	CHF 6'685.00	+ 237.-
personne seule	CHF 57 600.00	CHF 4'471.00	+ 230.-	CHF 4'540.00	+ 161.-
personne retraitée (sans LPP)	CHF 30 200.00	CHF 2'115.00	+ 108.-	CHF 2'148.00	+ 75.-

Financements spéciaux

1. Etat des fonds au bilan

Valeur des financements spéciaux

	Loveresse	Reconvilier	Saules	Total commune fusionnée
Alimentation				
FS équilibre de la tâche	289'577.-	617'862.-	77'282.-	984'721.-
FS maintien de la valeur	<u>280'775.-</u>	<u>1'308'716.-</u>	<u>177'250.-</u>	<u>1'766'741.-</u>
	570'352.-	1'926'578.-	254'532.-	2'751'462.-
<i>p/habitant</i>	1'575.55	793.48	1'674.55	935.23
<i>Valeur des instal.</i>	3'827'250.00	12'479'000.-	1'049'400.-	17'355'650.-
<i>% du fds MV</i>	7.3%	10.5%	16.9%	10.2%
Assainissement				
FS équilibre de la tâche	99'897.-	661'518.-	18'867.-	780'282.-
FS maintien de la valeur	<u>346'971.-</u>	<u>3'060'536.-</u>	<u>123'061.-</u>	<u>3'530'568.-</u>
	446'868.-	3'722'054.-	141'928.-	4'310'850.-
<i>p/habitant</i>	1'234.44	1'532.97	933.73	1'465.27
<i>Valeur des instal.</i>	2'983'000.00	17'020'000.-	1'314'218.-	21'317'218.-
<i>% du fds MV</i>	11.6%	18%	9.4%	16.6%
Déchets				
FS équilibre de la tâche	25'490.-	564'594.-	8'764.-	598'848.-
<i>p/habitant</i>	70.41	232.53	57.65	203.55

2. Tarifs en vigueur

a) Alimentation en eau

Taxes uniques	Loveresse	Reconvilier	Saules
- Raccordement	230.-/UR +	140.-/UR + 2.-/m3 construit < 1000m3 + 1.5/m3 construit > 1001, < 2000m3 + 1.-/m3 construit > 20001	150.-/ UR + 2.-/m3 construit. Minimum 1'700.-
- Extinction	2.-/m3 construit	2.-/m3 < 1000m3 1.5/M3 >1001, <2000 1.-/M3 >2001	2.-/m3 construit

Taxes périodiques	Loveresse	Reconvilier	Saules
- Taxe de base	100.- + 1.-/m3 consommé	Variable selon dim. Compteur	10.-/UR. Minimum 200.-
- Taxe de consommation	1.10/m3	1.45/m3 consommé	2.-/m3 consommé
- Taxe d'extinction	50.-/bâtiment	100.-/bâtiment	2.-/par 100m3. Minimum 10.- /bâtiment

b) Assainissements des eaux

Taxes uniques	Loveresse	Reconvilier	Saules
- Raccordement	340.-/UR	250.-/UR	250.-/UR
- Surface drainée	10.-/m2 de surface drainé	10.-/m2 de surface dr.	10.-/m2 de surface dr.

Taxes périodiques	Loveresse	Reconvilier	Saules
- Taxe de base	100.- + 1.15/m3 consommé	Variable en fonction du nbre de logement	10.50/UR
- Taxe de consommation	1.80/m3	1.25/m3	2.50/m3

3. Evolution des taxes

L'activité d'investissement sur le territoire de Reconvilier, permet, depuis quelques années, de réduire la charge d'amortissement légale au niveau du compte de fonctionnement de l'alimentation et de l'assainissement. Cette situation crée un bénéfice d'exploitation qui vient gonfler le fonds d'équilibre de la tâche.

Le financement est ainsi assuré sur plusieurs années et une diminution des taxes annuelles pourraient être envisagée.

Les communes de Saules et Loveresse ne bénéficient pas de cette situation, ou tout au moins seulement dans une moindre mesure.

A. Alimentation en eau

Encaissement	Loveresse	Reconvilier	Saules	Total
	29 000.00	195 000.00	10 200.00	234 200.00
Tarif m3 actuel	1.10 CHF	1.45 CHF	2.00 CHF	
m3 facturé	26 364	134 483	5 100	
Nv tarif				
1.25 CHF	32 955.00	168 103.00	6 375.00	207 433.00
Différence annuelle				- 26 767.00
Bénéfice actuel de la tâche	-1 439.00	36 550.00	- 7 650.00	27 461.00
Bénéfice d'exploitation				694.00

B. Assainissement des eaux

Encaissement	Loveresse	Reconvilier	Saules	Total
	39 000.00	166 000.00	13 500.00	218 500.00
Tarif m3 actuel	1.80 CHF	1.25 CHF	2.50 CHF	
m3 facturé	21 667	132 800	5 400	
Nv tarif				
1.25 CHF	27 083	166 000	6 750	199 833.33
Différence annuelle				- 18 666.67
Perte actuelle de la tâche	3 074.00	- 8 195.00	2 270.00	- 2 851.00
Perte d'exploitation				21 517.67

Encaissement	Loveresse	Reconvilier	Saules	Total
	39 000.00	166 000.00	13 500.00	218 500.00
Tarif m3 actuel	1.80 CHF	1.25 CHF	2.50 CHF	
m3 facturé	21 667	132 800	5 400	
Nv tarif				
1.40 CHF	30 333	185 920	7 560	223 814.00
Différence annuelle				5 314.00
Perte actuelle de la tâche	3 074.00	- 8 195.00	2 270.00	- 2 851.00
Bénéfice d'exploitation				2 463.00.

L'avoir en FS étant relativement important, une perte sur l'exercice peut être envisagée durant quelques années, ceci d'autant plus que le budget de fonctionnement pris en référence ne tient pas compte des grands projets de construction qui devraient engendrer une rentrée importante au niveau des taxe de raccordement.

<u>Maison familiale</u>							
Consommation anuelle estimative				180 m3			
Prix au m3		Loveresse	Différence	Reconvilier	Différence	Saules	Différence
Alimentation	1.25 CHF	1.10 CHF	27.00	1.45 CHF	- 36.00	2.00 CHF	- 135.00
Assainissement	1.25 CHF	1.80 CHF	- 99.00	1.25 CHF	-	2.50 CHF	- 225.00
			- 72.00		- 36.00		- 360.00
Prix au m3		Loveresse	Différence	Reconvilier	Différence	Saules	Différence
Alimentation	1.25 CHF	1.10 CHF	27.00	1.45 CHF	- 36.00	2.00 CHF	- 135.00
Assainissement	1.40 CHF	1.80 CHF	- 72.00	1.25 CHF	27.00	2.50 CHF	- 198.00
			- 45.00		- 9.00		- 333.00

Reconvilier, le 13 juin 2024 /ml